

Pourquoi la France est passée première au monde en dépenses sociales ?

La France est le pays champion d'Europe, et même du monde, de la dépense de protection sociale !

Avec près de 32% du PIB soit de la richesse nationale, la France arrive bien en tête des 28 Etats de l'UE, en 2017. Elle se positionne devant le Danemark et la Finlande (31,1%), suivent la Belgique, l'Italie, le Danemark, l'Autriche, la Suède, la Grèce, l'Allemagne et la Norvège dont les dépenses se situent entre 25 et 29%. A l'autre extrême des membres de l'OCDE, on trouve le Mexique, la Corée, le Chili et la Turquie, qui y consacrent moins de 15% de leur PIB, alors que la moyenne de l'OCDE s'établit à 21% et celle de l'UE à 27,5%. La France se situe à plus de 10 points au-dessus de la moyenne de l'OCDE.

Par ailleurs, la part des dépenses dans le PIB a tendance à évoluer plus vite en France que chez nos voisins européens. Au palmarès des dépenses sociales publiques, la France n'a pas toujours été en tête de classement. En 1990, la palme revenait à la Suède avec 27,2% du PIB, un ratio resté quasi stable depuis. Sur le podium de la solidarité, la deuxième place revenait alors à la Belgique (24,4%) avant la France, avec 23,9% du PIB juste devant les Pays-Bas (23,9%) et bien au-dessus de la moyenne OCDE qui se situe à 17%.

Tableau des dépenses sociales publiques dans les pays de l'OCDE

Depuis vingt-cinq ans, les dépenses de solidarité retraite, maladie et chômage ont augmenté dans tous les pays membres de l'OCDE à quelques rares exceptions. Seuls les Pays-Bas, l'Irlande, Israël et la Nouvelle-Zélande ont diminué la part de leurs dépenses sociales. Mais si l'évolution de ces dépenses a longtemps augmenté chaque année, la crise de 2008 a provoqué un ralentissement dans certains pays. « Pour des raisons budgétaires, la Grèce, l'Irlande, l'Angleterre et la Hongrie ont raboté une partie de ces dépenses publiques sociales ».

Même si les dépenses de prestations sociales ont ralenti au cours des trente dernières années, leur croissance annuelle n'a pas arrêté d'augmenter. (C'est comme le déficit de l'état qui diminue depuis quelques années avec une dette qui augmente constamment, ce qui est mathématique). Elles représentent une part croissante du PIB : environ 25 à 26 points de PIB durant la décennie 1980, puis de l'ordre de 28 points de PIB au cours des décennies 1990 et 2000, et plus de 30 points de PIB depuis 2009. Cette tendance globale masque cependant des évolutions différenciées selon le risque social. En effet, sous l'impulsion des réformes du système de santé ou du système de retraites, les dépenses des deux grands risques, santé et vieillesse-survie sont désormais maîtrisées. Au sein du risque famille, une progression modérée des dépenses va de pair avec une réorientation en faveur des prestations liées à la garde d'enfant. En revanche, les dépenses liées au risque pauvreté-exclusion, immigration ont fortement augmenté. En effet, en 1981, ce risque était très limité : la mise en place du RMI puis du RSA, a contribué au dynamisme de ces dépenses dans un contexte de chômage de masse, notamment de longue durée.

Tableau du taux des dépenses sociales en France de 2006 à 2016

En pourcentage du PIB en moyenne dans la zone OCDE, l'essentiel des dépenses porte sur les pensions de retraite, juste supérieures à 8 % (14,3 en France) suivies de la santé, où les dépenses sont passées de 4 % du PIB en 1980 à 6 % aujourd'hui (8,6% en France). D'autres postes atteignent des pourcentages plus modestes - les prestations familiales représentant 2,1 % (2,9% en France) et les indemnités de chômage seulement 0,9 % (4,5% en France). Face à l'évolution de ces dépenses, les plus fortes progressions concernent les régimes de retraite, sauf en Pologne et en Estonie. Une tendance qui s'explique notamment par l'allongement de l'espérance de vie, un nombre toujours plus grand de retraités et l'arrivée en fin de carrière de femmes, dont les emplois et les salaires ont été bien meilleurs que ceux de leurs aînées.

Pour Maxime Ladaïque, la forte augmentation de l'espérance de vie des Français, impacte également les dépenses de santé : « Si les plus de 65 ans représentent 20% de la population, ils représentent aussi 40% des dépenses de santé. » Une autre étude réalisée par les journalistes économiques des Échos en s'appuyant sur les derniers chiffres de l'Organisation internationale du travail (OIT), indique que la France paye à elle seule 15% des dépenses sociales mondiales. Ceci explique cela

Comment une économie nationale peut-elle être compétitive quand elle prend en charge 15% des dépenses sociales mondiales, pour un pays qui compte moins de 1% de la population mondiale et dont le PIB correspond à 4% du PIB mondial ? Cette mise en perspective du coût de notre système social est évidemment très instructive. Elle permet de mettre le doigt sur la plus grande faiblesse de notre économie nationale : un coût du travail astronomique qui nous place en situation d'infériorité par rapport à nos concurrents internationaux. Malgré le CICE, la marge des entreprises françaises qui a pourtant remonté de 4 points reste inférieure de 10 points à celle de l'Allemagne. Comment être compétitif, y compris à l'international dans ces conditions !!! Certainement une des causes de notre déficit du commerce extérieur.

Les causes principales de nos dépenses sociales excessives

- L'allongement de l'espérance de vie

83 années, c'est l'espérance de vie moyenne en France, 23 années de plus depuis la dernière guerre, 7 heures de plus chaque jour !

- Augmentation du temps passé en retraite

Pour une femme c'est 27 années, un homme 23. Voilà au moins un domaine dans lequel la France est championne celui du temps passé à la retraite ! Comme l'a révélé un rapport de l'OCDE.

La hausse continue des pensions de retraite devient très problématique pour les dépenses publiques. En cause, une progression du nombre de retraités phénoménale : 4 millions en 1975, 9,8 millions en 2000, 16,4 millions début 2018. La seule retraite passée de 65 à 60 ans en 1983, a engendré une perte de 300 milliards d'euros par année depuis cette date. Elle a provoqué aussi en grande partie deux dévaluations du franc, une forte baisse d'activité, de pouvoir d'achat et une augmentation du déficit qui ont obligé le Président, François Mitterrand a changé de premier

Ministre.

- Une durée du travail moindre

Les Français partent plus tôt et restent plus longtemps à la retraite que tous les autres citoyens de l'organisation OCDE. Par rapport à l'Allemagne nous travaillons 5 années de moins, 2,5 au début de carrière et 2,5 à la fin, soit 250 milliards de perdu par année dans l'économie française.

- Un nombre de cotisants de plus en plus faible par rapport au nombre de retraités

C'était 6 cotisants en 1945, aujourd'hui c'est 1,4 ! D'où des cotisations salariales qui ont bondi de moins de 6% à plus de 22% pour les salariés non cadres. Une CSG et RDS créés en 1991 sous le gouvernement Rocard, qui n'en finissent pas de « grimper » demandés en autres aux retraités.

- De nouvelles aides sociales créées à tir larigot, sans financement.

La plus importante : Le RMI encore créée par Michel Rocard en 1988, passé ensuite RSA et RSA activité. Les départements qui en ont la charge ne savent plus à quel saint se vouer pour arriver à le payer, compte tenu d'une hausse permanente des bénéficiaires. Le nombre de familles attributaires est passé de 100.000 à sa création, à près de 1,9 million en 2017. De son côté, la prime d'activité, c'est pire puisque le nombre vient d'atteindre 2,67 millions et 5,3 millions si l'on prend l'ensemble des personnes concernées !

- Les Pré-retraites

Deux sortes de pré-retraites : celles instituées depuis déjà très longtemps pour alléger les comptes des sociétés en difficultés avec une diminution progressive de l'âge de départ. Il est même passé dans des cas extrêmes à 50 ans ! Celles mises en place, poussées par les syndicats en compensation du retard de départ en retraite. (la 1ère loi).

Les premières sous l'ère Fillon par la loi du 21 août 2003 pour les salariés ayant commencé à travailler entre 14 et 16 ans. Les deuxièmes par la loi du 09 novembre 2010 pour les salariés ayant commencé à travailler avant 18 ans. Les troisièmes sous François Hollande par la loi du 02 juillet 2012 instituant des départs anticipés pour les salariés ayant travaillés avant 20 ans. Cette dernière a provoqué des départs massifs et continue encore compte tenu de l'âge requis. Son coût avoisine les 11 milliards d'euros par année !

Les autres dispositifs de cessation anticipée d'activité sont en voie d'extinction ou éteints : la dispense de recherche d'emploi (DRE), ainsi que les différentes préretraites publiques, qui permettaient, sous certaines conditions, aux salariés âgés de cesser leur activité totalement : pour l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE), l'allocation spéciale du fonds national de l'emploi (AS-FNE), la cessation anticipée d'activité de certains travailleurs salariés (CATS) ou partiellement pour la préretraite progressive (PRP)), tout en percevant un revenu de remplacement.

- Obligation de construction de logements sociaux, taux qui est passé de 10% à 25% !

Avec un loyer moyen de 5,72 euros du m², nous sommes très loin du coût réel de location de 14 euros en appartement. Ce qui diminue fortement les revenus, donc le niveau de vie général et cela sans prendre en compte les logements gratuits dont une partie ont des charges prises en compte par l'état ou les collectivités locales. Ce sont 7 causes principales de nos importantes dépenses sociales, mais il en existe encore d'autres qui pourrait y être rajoutées.

Conclusion de Maxime Ladaïque, responsable des ressources statistiques à la division des politiques

sociales de l'OCDE : «La France ne peut pas dépenser plus, elle doit dépenser mieux». Et surtout travailler plus

www.danielmoinier.com